CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E92243** **VALABLE JUSQU'AU** **10/11/2027**

ÉDITÉ LE 15/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BASTIA 2011 B 354

Siret : 533 851 457 00010

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9173092 02

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE HEL2503837

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE HEL2503837

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : SARL MACONNERIE PIERI

Sigle : MACONNERIE PIERI SARL

VC ZONE ARTISANALE
RN 200
20250 CORTE

Téléphone : 04 95 61 05 16 **Fax :**

Portable : 06 19 67 06 26

Responsabilité légale :
PIERI PIERRE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : pieri.pierre2@wanadoo.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 471 488 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	6	18/10/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	6	18/10/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/10/2026 09:09

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.